

Petit guide du mémoire d'apprentissage en FIFA5 (majeures BMV, GTU, MIC, MMI, MRE à Sciences Po Lille)

Année 2025-2026

- Dans le cadre de la FIFA, tout travail diplômant doit être **co-évalué** entre Sciences Po Lille et l'Université de Münster, c'est le cas du mémoire d'apprentissage de 5^e année.
- Ce document ne remet pas en cause les indications générales qui vous ont été données dans le cadre de votre majeure ; il a seulement pour vocation de clarifier les attentes spécifiques dans le cadre de la FIFA, notamment pour la 2^e partie (française) et la 3^e partie (allemande) de votre mémoire d'apprentissage

Validation de la 5^e année FIFA à Lille

Si vous effectuez votre dernière année à Sciences Po Lille, vous validez un master d'orientation professionnelle qui, dans le cas de la formation en apprentissage, combine cours théoriques et activité professionnelle et donne lieu à la rédaction d'un mémoire d'apprentissage. En FIFA, vous obtenez en outre un master de l'Université de Münster qui est un master d'orientation recherche, ayant ses propres exigences en termes de « **réflexion scientifique** ». Cela soulève la question d'un décalage entre un mémoire d'apprentissage avant tout professionnel et les exigences scientifiques posées par l'Université de Münster.

Suivi de l'année

À Lille, l'encadrement de votre apprentissage est contrôlé par votre responsable de majeure ; il est assuré sur votre lieu de travail par votre « **maître ou maîtresse d'apprentissage** » et à Sciences Po par votre « **tuteur ou tutrice pédagogique** ». Ce sont ces deux personnes qui procèdent à l'évaluation de la partie française de votre mémoire d'apprentissage une fois celui-ci rendu.

À Münster, l'évaluation de votre mémoire d'apprentissage est assurée par **Mme Vetterlein**. Afin de lui donner les moyens de suivre le bon déroulement et l'encadrement de votre année, il vous revient de la mettre en **copie systématique de votre correspondance** avec votre tuteur ou votre tutrice pédagogique. Il vous faut également **échanger avec elle pour convenir de la manière dont vous allez aborder la partie allemande de votre travail** : juste après le premier rapport d'étape et la validation du contenu de la 2^e partie du mémoire et en tout état de cause **avant le 31 janvier**. Revenez vers elle autant que nécessaire pour parvenir à un contenu satisfaisant de la partie allemande !

Mémoire d'apprentissage

- **Le mémoire doit être obligatoirement rédigé en français et complété d'une partie en allemand.** Il ne peut donc pas être rédigé en anglais ! La page de titre doit porter un titre en français et un titre en allemand.
- **Titre : vous êtes tenu·e d'apporter un soin particulier au titre de votre mémoire d'apprentissage,** car ce titre (tel qu'il apparaîtra en allemand sur la couverture du mémoire) figurera sur le diplôme de master que vous obtiendrez à Münster.
- **Pour la partie française :** Votre mémoire d'apprentissage contient une partie de présentation et une partie analytique comprenant des recommandations sous la forme d'une étude-conseil. La partie allemande doit pouvoir s'inspirer de la partie analytique française de votre mémoire de stage pour la développer. Mais il est également possible que la partie allemande serve de base à votre partie analytique française. Dans cette dernière, l'état de l'art et le nombre de références théoriques seront plus restreints, afin de vous en tenir à une dizaine de pages, mais vos recommandations pratiques pourront s'inscrire dans la perspective théorique adoptée dans la partie allemande. Dans tous les cas : vous avez intérêt à penser les différentes parties de votre mémoire en complémentarité et en interaction !
- **Pour la partie allemande :** merci de prendre en compte les indications exposées ci-après.

La partie allemande doit compter de **10.000 à 12.000 mots, soit 25 à 30 pages.**

Même si une réflexion scientifique menée à partir d'une expérience pratique n'est pas exactement la même chose qu'une réflexion scientifique menée dans le cadre d'un *Hausarbeit*, il est attendu que vous développiez une problématique, que vous l'inséries dans un champ de recherche dont vous fassiez l'état des lieux, que vous la traitiez correctement par un usage approprié de la théorie et de la méthode ; tout ceci implique par exemple que vous fassiez un usage correct de la littérature secondaire (recours pertinent, règles de présentation). Il s'agit de faire la preuve que vous maîtrisez les attentes d'un « travail scientifique » au sens académique allemand.

Après une très brève présentation du cadre de votre expérience professionnelle (en introduction), vous devez proposer une « réflexion scientifique » sur celui-ci, dans le sens d'un « transfert » de connaissances. Pour vous aider à orienter cette réflexion, vous pouvez vous inspirer des attentes de la deuxième partie de votre rapport de stage de 4^e année (*ou de 2^e année de master dans le cadre d'une ED*).

Voici en outre des questions qui peuvent vous aider : Qu'ai-je appris au cours de mes études passées du domaine (politique ou non) dans lequel j'ai effectué mon stage ? À quels liens, problèmes et solutions possibles ai-je dû faire face, avec l'aide de quelles perspectives et quels concepts théoriques ? Comment ai-je pu utiliser les connaissances acquises dans mon cursus au cours de mon stage ? Comment ai-je pu mettre les idées et connaissances acquises lors de mon stage en rapport avec ce fondement scientifique ? Quelles perspectives et quels concepts théoriques ont été validés ou informés, lesquels mériteraient une modification, sur la base de l'expérience pratique nouvellement acquise ?

Dans ce cadre et en fonction des conditions de votre apprentissage, plusieurs possibilités peuvent se présenter pour la rédaction de votre mémoire d'apprentissage. En ce qui concerne le choix du sujet de la partie allemande, vous êtes libre de choisir une thématique en lien direct avec votre majeure et/ou votre apprentissage, et non en lien avec la gouvernance internationale et européenne. En revanche, il est très important de faire preuve de votre capacité à problématiser un phénomène social (peu importe sa nature) de manière originale et à l'aide de concepts théoriques issus des disciplines enseignées à Sciences Po Lille et à l'Université de Münster. À titre d'exemple, vous pouvez choisir une thématique en lien avec les « difficultés commerciales de produire un film autour du *street art* lillois » dans laquelle vous mobilisez les approches économiques autour du marché de la production artistique. Ces arguments théoriques pourront ensuite être illustrées à l'aide des observations faites pendant votre apprentissage, ou alors en mobilisant les connaissances empiriques que vous trouvez dans d'autres sources.

L'objectif de la réflexion à mener dans la partie allemande est de vous faire prendre du **recul** sur votre expérience du monde du travail et d'analyser celle-ci de manière **critique**, à l'aide des savoirs et des outils que vous avez acquis dans votre cursus d'études. Dans cette perspective, vous avez donc intérêt à ne pas considérer cette partie allemande comme une excroissance de votre mémoire d'apprentissage, mais bien à **considérer ce mémoire comme un tout**, qui vous permette d'optimiser la connexion entre la formation acquise au cours de votre cursus et votre activité pratique réalisée en apprentissage. Ainsi, les réflexions méthodologiques et critiques pourront d'emblée nourrir votre travail.

- **Dans tous les cas, l'angle d'approche** que vous retiendrez doit avoir été discuté et déterminé avec Mme Vetterlein (antje.vetterlein@uni-muenster.de) ainsi qu'avec votre tuteur ou tutrice pédagogique à Sciences Po Lille, en amont de la rédaction du mémoire : envoi d'une proposition de thématique avant le 31 décembre pour la 2^e partie française, envoi d'une proposition de thématique pour la 3^e partie allemande avant le 31 janvier.

Vous avez en outre la possibilité de **télécharger des exemples** de mémoires d'apprentissage passés sur le *learnweb* de l'Université de Münster.

Remarque :

Vous n'écrivez pas deux mémoires, mais **un seul mémoire composé de trois parties**, deux parties françaises et une allemande. Du fait de l'existence de cette partie allemande dans le mémoire, il est normal que vous deviez investir plus de travail dans ce mémoire que vos camarades de la filière générale, à la fois sur le plan linguistique mais surtout sur le plan de l'argumentation scientifique. C'est ce travail qui justifie l'obtention d'un master supplémentaire de la part de l'Université de Münster, qui correspond à un master de recherche qualifiant pour une carrière universitaire.

Rendu et évaluation du mémoire d'apprentissage

- À Lille : le mémoire d'apprentissage (complet !) doit être rendu avant le **15 juin 2026**.
Aucune prolongation n'est possible !
- À Münster : le mémoire (complet !) doit être envoyé en version numérique pour le **15 juin 2026** directement à Mme Vetterlein et à l'adresse de la FIFA (fifa@uni-muenster.de).
- La **soutenance** doit avoir lieu avant le **15 juillet 2026** (pour les modalités cf. paragraphe suivant).
- La **note finale** permettant de valider l'apprentissage **sera déterminée au moment de la soutenance**. Elle prend en compte la qualité des échanges lors du suivi, celle des différentes parties du mémoire et celle de la soutenance.

Organisation de la soutenance

La **soutenance** réunit votre maîtresse ou maître d'apprentissage, votre tuteur ou tutrice pédagogique de Sciences Po Lille (en présentiel), ainsi qu'Antje Vetterlein et un·e assistant·e pour l'Université de Münster (en distanciel). Il vous revient de trouver bien en amont une date qui convienne à toutes ces personnes et de prévoir l'organisation de la soutenance en mode hybride (en principe sur votre lieu d'apprentissage). Cette soutenance peut avoir lieu en français et/ou en allemand (avec compréhension passive de l'autre langue), voire en anglais. Votre note finale sera alors établie après délibération orale entre les membres du jury.

Dans certains cas exceptionnels et dûment justifiés, la soutenance peut être dédoublée : l'une française et classique avec votre maîtresse ou maître d'apprentissage et votre tuteur ou tutrice pédagogique de Sciences Po Lille (cette soutenance portera sur les parties « françaises » de votre mémoire), l'autre allemande en distanciel avec Antje Vetterlein (*Gutachterin*) et un·e assistant·e (*Beisitzer*in*), qui portera uniquement sur la partie « allemande » de votre mémoire. Votre note finale doit alors être établie après délibération écrite entre les membres du jury, une fois passées les deux soutenances.

Remarque :

Comme en cas de non-validation de la partie française, en cas de non-validation de la partie allemande à l'issue de la soutenance, une 2^e session est organisée qui prévoit la rédaction d'une nouvelle partie pour la fin juillet.